

Cette fiche est à usage strictement syndical, pour vous accompagner dans vos démarches. Les indications confidentielles que vous communiquerez peuvent donner des arguments supplémentaires au délégué SNIES que vous désignez, pour défendre votre situation.

- 1) Remplissez les champs de ce formulaire.
- 2) Cliquez sur le bouton ENREGISTRER pour sauvegarder vos réponses.
- 3) Envoyez votre fichier par e-mail à votre responsable académique du SNIES, à l'adresse indiquée après votre académie ou en visitant notre site internet sur : <http://bit.ly/sniesacad>
- 4) Vous devez y joindre la copie de votre demande et tous les documents utiles.

Votre académie :

Vos coordonnées :

Nom : Prénom : Date de naissance :
Tel professionnel : Mail professionnel :
Tel personnel : Mail personnel :

Votre situation actuelle :

Lieu d'affectation :
Adresse complète :

- Non logé Logé Rep Rep+
 autre, précisez :

Votre situation administrative :

Classe normale Classe supérieure Hors classe Échelon :
Ancienneté dans le poste : Ancienneté à l'éducation nationale :

Le motif de votre demande :

Rapprochement de conjoints
Durée de séparation des conjoints : Nombre d'enfants mineurs :

- Prise en compte du handicap
- Reconnaissance du centre des intérêts matériels et moraux (CIMM) dans un dépt. ou une collectivité d'outre-mer
- Exercice dans un quartier urbain où se posent des problèmes sociaux et de sécurité particulièrement difficiles (Politique de la ville)
- Mesure de carte scolaire
- Convenances personnelles

Informations utiles que vous souhaitez porter à notre connaissance :

- Réintégration après détachement Réintégration après congé parental Réintégration après disponibilité

Si la réintégration s'effectue dans l'académie d'origine et entraîne une séparation du conjoint, durée du détachement du congé parental ou de la disponibilité :

Renseignements complémentaires selon votre situation :

Si exercice de l'autorité parentale conjointe :

- Garde alternée Garde partagée Droit de visite

Dossier médical, validé par le médecin de prévention
 oui non

Dossier social, validé par l'assistante sociale du rectorat
 oui non

Autres informations :